



JORDANIE

Voisinage Sud



Étapes clés

MAI 2002

Entrée en vigueur de l'**accord d'association** UE-Jordanie

OCTOBRE 2010

La Jordanie se voit accorder le statut de « **partenaire avancé** »

OCTOBRE 2014

L'UE et la Jordanie signent un **partenariat pour la mobilité** afin de mieux gérer la mobilité et la migration

JUILLET 2016

Accord sur la simplification des règles d'origine pour les échanges commerciaux UE-Jordanie

DÉCEMBRE 2016

Adoption des **priorités du partenariat** UE-Jordanie et d'un **Pacte** destiné à faire face aux conséquences de la crise syrienne



Priorités du partenariat UE-Jordanie



Renforcer la coopération en matière de stabilité et de sécurité régionales, y compris la lutte contre le terrorisme



Promouvoir la stabilité macroéconomique et renforcer le développement social et économique



Renforcer la gouvernance, l'État de droit, la réforme

en vigueur jusqu'à l'adoption du nouveau cadre pour la période allant jusqu'en 2027



Commerce et investissement

- L'UE est le principal partenaire commercial de la Jordanie, représentant une part de **14,7 %** dans les échanges commerciaux du pays en 2020. **20,6 %** des importations de la Jordanie provenaient de l'UE, tandis que **2,1 %** des exportations de la Jordanie étaient destinées à l'UE. En 2020, la totalité des échanges commerciaux entre l'UE et la Jordanie s'élevait à 3,4 milliards d'euros. Les importations de l'UE depuis la Jordanie se montaient à 0,4 milliard d'euros, et les exportations de l'UE à destination de la Jordanie représentaient 3 milliards d'euros.
- En juillet 2016, l'UE et la Jordanie ont convenu d'appliquer des règles d'origine plus favorables aux exportateurs jordaniens, dès lors qu'un certain nombre de conditions sont réunies. Cette simplification permet aux producteurs jordaniens d'utiliser un ensemble de règles d'origine très avantageuses à condition que leur main-d'œuvre comprenne une proportion déterminée de réfugiés syriens. Cette mesure a encore été assouplie en 2018 pour permettre une adoption plus rapide. Elle restera en vigueur jusqu'en 2030.



Mobilité

Entre 2015 et 2020, **3 510** étudiants, professeurs et membres du personnel administratif jordaniens se sont rendus en Europe et **2 219** homologues européens ont fait de même à destination de la Jordanie.



Financement de l'UE

Coopération bilatérale

- L'**Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde** est le principal instrument de coopération de l'UE avec les partenaires extérieurs, dont la Jordanie, pour la période 2021-2027. L'allocation indicative bilatérale de l'UE (subventions) à la Jordanie s'élève à **364 millions d'euros** (pour la période 2021-2024) et sera complétée par d'autres programmes régionaux et thématiques. Les fonds alloués dans le cadre de l'IVCDCI seront utilisés pour soutenir la Jordanie dans sa transition écologique et numérique, réduire le chômage (en particulier des jeunes et des femmes), stimuler l'entrepreneuriat, améliorer la protection sociale et l'assistance aux plus vulnérables, et appuyer les réformes politiques du pays. L'aide visant à améliorer les moyens de subsistance et les compétences des réfugiés syriens sera également maintenue.
- Au cours de la période 2014-2020, l'UE a apporté un soutien à la Jordanie principalement à travers de l'**Instrument européen de voisinage**, avec **765 millions d'euros** mobilisés pour contribuer à la réforme de secteurs clés de l'économie, au renforcement de l'État de droit, à l'amélioration de la gestion des frontières et à la prévention de l'extrémisme violent. Au cours de cette période, la Jordanie a également bénéficié de 126 millions d'euros supplémentaires alloués par l'intermédiaire de la **Plateforme d'investissement pour le voisinage**, qui a mobilisé quelque **580 millions d'euros** pour le développement des infrastructures dans le domaine de l'eau, de l'énergie et des transports, ainsi que pour le soutien aux petites et moyennes entreprises.
- En outre, la Jordanie a bénéficié d'autres programmes et instruments thématiques de l'UE, tels que l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix ou l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.
- Ils ont été complétés par des opérations d'assistance macrofinancière représentant 1 milliard d'euros environ.

Crise des réfugiés syriens

- En réponse à la crise syrienne, l'UE a fourni plus de **2,2 milliards d'euros d'aide humanitaire et non humanitaire** à la Jordanie. Cette aide comprend notamment le Fonds fiduciaire de l'UE pour la Syrie pour un montant de 522 millions d'euros, qui vise à soutenir les réfugiés et les Jordaniens vulnérables dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, du traitement des déchets et de la protection sociale.

Réfugiés palestiniens

- L'UE contribue également au budget central de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (**UNRWA**) et soutient des projets en Jordanie.



Réponse à la crise alimentaire

Afin d'atténuer les effets de la **guerre** menée par la Russie **contre l'Ukraine**, la Commission européenne a alloué **25 millions d'euros** à la Jordanie au titre de la « **Facilité en faveur de l'alimentation et de la résilience** », un mécanisme créé pour atténuer l'impact de la guerre en Ukraine sur les pays partenaires de l'UE. Cette nouvelle aide permettra de faire face aux conséquences de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dans la région, l'accent étant mis sur les Jordaniens les plus vulnérables et les communautés d'accueil.



Lutte contre le coronavirus

En tant qu'Équipe Europe, l'UE et ses États membres se coordonnent étroitement en vue d'offrir une réponse conjointe à la crise. Ils ont mobilisé leurs instruments humanitaires et de développement et mis **841 millions d'euros** à la disposition de la Jordanie. L'Europe a ainsi contribué à répondre aux besoins humanitaires urgents, à améliorer la prestation des services de santé et à faire face à l'impact socio-économique de la pandémie sur la population. La Commission a mobilisé à elle seule plus de **418 millions d'euros** au moyen de ses divers instruments pour répondre aux besoins immédiats, sanitaires et socio-économiques du pays. Dans le cadre de ce soutien, des équipements médicaux et des formations pour les premiers intervenants ont été financés. En outre, trois lots de vaccins AstraZeneca contre la COVID-19 (438 000 doses au total) ont été achetés grâce au financement de l'UE et fournis à la Jordanie.